EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Envoyé en préfecture le 10/09/2020 Recu en préfecture le 10/09/2020

Affiché le 11.09.2020

ID: 089-200039642-20200903-43_2020-DE

DEPARTEMENT DE L'YONNE

ARRONDISSEMENT D'AVALLON

COMMUNAUTE DE COMMUNES LE TONNERROIS EN BOURGOGNE

Nombre de conseillers :

Présents: 63 Absent(s): 3 Pouvoir(s): 8

En exercice: 74

Votants: 71

Délibération n° 43-2020

Le trois septembre deux mille vingt à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente d'Ancy-Le-Franc, sous la présidence de Madame Anne JERUSALEM.

Etaient présents: Aisy-Sur-Armançon: M. MURAT Olivier, Ancy-Le-Franc: M. DELAGNEAU Emmanuel, M. DICHE Jean-Marc, M. ROBETTE Jacques, Ancy-Le-Libre: Mme BURGEVIN Véronique, Argentenay: M. TRONEL Michel, Argenteuil-Sur-Armançon: M. MUNIER Patrice, Arthonnay: M. LEONARD Jean-Claude, Baon: M. CHARREAU Philippe, Bernouil: M. FOURNILLON Dominique, Chassignelles: Mme JERUSALEM Anne, Cheney: M. CALONNE Marc, Collan: Mme GIBIER Pierrette, Cruzy-Le-Châtel: M. BRIGAND Jean-Pierre, Cry-Sur-Armançon: M. HACQUIN Denis, Dannemoine: M. KLOËTZLEN Eric, Dyé: M. DURAND Olivier, Epineuil: Mme SAVIE EUSTACHE Françoise, Flogny La Chapelle: M. CAILLIET Jean-Bernard, M. DEPUYDT Claude, Fulvy: M. HERBERT Robert, Gigny: M. REMY Georges, Jully: M. FLEURY François, Junay: M. PROT Dominique, Lézinnes: M. KLAPWIJK Ilan, Mélisey: M. BOUCHARD Michel, Molosmes: M. BUSSY Dominique, Nuits-Sur-Armançon: M. GONON Jean-Louis, Pacy-Sur-Armançon: M. GOUX Jean-Luc, Perrigny-Sur-Armançon: Mme DAL DEGAN MASCREZ Anne-Marie, *Pimelles*: M. RETIF Adrien, *Quincerot*: M. BETHOUART Serge, *Ravières*: M. FOREY Vincent, *Roffey*: M. GAUTHERON Rémi, *Rugny*: M. NEVEUX Jacky, *Saint-*Martin-Sur-Armançon: M. LEMAIRE Benjamin, Sambourg: M. FOREY Bernard, Sennevoy-Le-Haut: M. MARONNAT Jean-Louis, Serrigny: Mme THOMAS Nadine, Stigny: M. DE DEMO Paul, Tanlay: M. DELPRAT Eric, M. ROY Yohan, Mme YVOIS Caroline, Thorey: M. NICOLLE Régis, Tissey: M. LEVOY Thomas, Tonnerre: Mme AGUILAR Dominique, M. CLECH Cédric, M. DROUVILLE Michel, M. FICHOT Jean-François, M. LENOIR Pascal, M. LETRILLARD Laurent, M. MANUEL Lucas, Mme ORGEL Emilie, Mme PRIEUR Chantal, M. ROBERT Christian, Mme TOULON Sylviane, Trichey: Mme GRIFFON Delphine, Tronchoy: M. DEZELLUS Emmanuel, Vézannes: M. LHOMME Régis, Mme BORGHI Micheline, Villiers-Les-Hauts: M. BERCIER Vézinnes : Jacques, Villon: Mme CHAMPAGNE-MANTEAU Nadine, Vireaux: M. PONSARD José.

Excusés ayant donné pouvoir : Epineuil : Mme JOUVEY Maryline (a donné pouvoir à Mme SAVIE-EURSTACHE Françoise, Flogny La Chapelle: Mme DRUJON Nathalie (a donné pouvoir à M. DEPUYDT Claude, Gland: Mme NEYENS Sandrine (a donné pouvoir à M. BETHOUART Serge), Lézinnes: Mme RIS Jeannine (a donné pouvoir à M. KLAPWIJK Ilan), Tonnerre: Mme BAILICHE Bahya (a donné pouvoir à M. LENOIR Pascal), Mme BENOIT Gaëlle (a donné pouvoir à Mme ORGEL Emilie), Mme DUFIT Sophie (a donné pouvoir à M. ROBERT Christian), Yrouerre: M. PIANON Maurice (a donné pouvoir à M. PROT Dominique).

Absents excusés: Ravières: M. LETIENNE Bruno, Viviers: M. PORTIER Virgile.

Absents non excusés: Tonnerre: M. HAMAM Nabil.

Secrétaire de séance : M. LEMAIRE Benjamin

Date de convocation : 28 août 2020

Objet:

ADMINISTRATION GENERALE

Désignations

Désignation de représentants au Centre de Développement du **Tonnerrois**

Considérant l'adhésion de la Communauté de Communes « Le Tonnerrois en Bourgogne » (CCLTB) à l'association « Centre de Développement du Tonnerrois » (CDT),

Considérant que les statuts du CDT prévoient, s'agissant de la représentation de la CCLTB, six conseillers communautaires membres de l'Assemblée Générale dont quatre siègent également au Conseil d'Administration, dont la présidente de la CCLTB ou son représentant,

La présidente procède à un appel à candidatures.

Madame la présidente explique qu'il est nécessaire de procéder à la désignation de 5 conseillers représentant la CCLTB au sein de l'Assemblée Générale, Madame JERUSALEM (ou un représentant qu'elle désignera par ses soins) siégeant de droit. Ensuite, parmi ces 5 conseillers désignés, il conviendra de procéder à la désignation de 3 d'entre eux pour siéger au Conseil d'Administration.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire	71	pour
	0	contre
	0	abstention

Envoyé en préfecture le 10/09/2020

Reçu en préfecture le 10/09/2020

Affiché le 11.09.2020

ID: 089-200039642-20200903-43_2020-DE

DÉSIGNE, pour représenter la CCLTB auprès de <u>l'Assemblée Générale du CDT</u> :

- Madame Anne JERUSALEM (membre de droit) ou un représentant qu'elle désignera par ses soins en cas d'empêchement,
- Monsieur Régis LHOMME,
- Monsieur Eric DELPRAT,
- Monsieur Dominique PROT,
- Monsieur Christian ROBERT,
- Monsieur Yohan ROY,

DÉSIGNE, pour représenter la CCLTB auprès du conseil d'administration du CDT :

- Madame Anne JERUSALEM (membre de droit) ou un représentant qu'elle désignera par ses soins en cas d'empêchement,
- Monsieur Régis LHOMME,
- Monsieur Eric DELPRAT,
- Monsieur Dominique PROT,

DIT que, s'agissant des sièges attribués à Madame JERUSALEM, ils seront de droit attribués au nouveau président en cas de changement en cours de mandat.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits. Pour copie conforme.

La présidente, Anne JERUSALEM.

La présidente :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture, de sa publication, et de sa notification (le cas échéant, pour les délibérations à caractère individuel).